

Le littoral saintongeais, terre d'accueil pour les étrangers au XVIII^e siècle ?

Thierry Sauzeau



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/1006>

DOI : 10.4000/abpo.1006

ISBN : 978-2-7535-1517-8

ISSN : 2108-6443

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 20 avril 2010

Pagination : 123-133

ISBN : 978-2-7535-1146-0

ISSN : 0399-0826

Référence électronique

Thierry Sauzeau, « Le littoral saintongeais, terre d'accueil pour les étrangers au XVIII^e siècle ? », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 117-1 | 2010, mis en ligne le 20 avril 2012, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/1006> ; DOI : 10.4000/abpo.1006

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Presses universitaires de Rennes

Le littoral saintongeais, terre d'accueil pour les étrangers au XVIII^e siècle ?

Thierry Sauzeau

- 1 Dès le Moyen Âge, la Saintonge maritime s'est imposée comme une aire de production de sel et de vin. Son intégration internationale a bénéficié de plusieurs facteurs exogènes comme le développement du commerce des vins de Bordeaux¹ ou la fourniture de sel pour les flottes morutières cinglant vers Terre-Neuve². Dès le XVI^e siècle et jusqu'au milieu du XVII^e siècle, la cité de Brouage a symbolisé cette ouverture. Pour l'historien Marc Seguin, Brouage était alors « une Babel où l'on parlait vingt langues³ ». Venue de l'Europe du Nord maritime et protestante la présence étrangère était alors une donnée fondamentale. À côté de ses origines commerciales, l'immigration enregistrait aussi des renforts issus de la diffusion de la foi protestante⁴. Sous ces deux aspects, le règne de Louis XIV semble avoir représenté une période charnière. Avec l'envasement du havre de Brouage et la montée en puissance de La Rochelle, on a assisté à une progressive délocalisation des opérations commerciales vers la capitale de l'Aunis toute proche. Ce phénomène fut aussi accentué par l'émigration huguenote consécutive à la révocation de l'édit de Nantes. Les talents et les fortunes protestantes, nombreuses dans les Isles d'Arvert, prirent le chemin du Refuge (Hollande, Angleterre, Prusse, Amérique anglaise ou Afrique du sud) mais aussi de Bordeaux, où elles allaient poursuivre et diversifier leurs activités au XVIII^e siècle⁵. Certes, la production de sel put se maintenir, grâce au redéploiement des zones de production, depuis l'ancien havre de Brouage vers les salines de l'estuaire de la Seudre. Cependant, à la fin du XVIII^e siècle, les flottes du sel venues de Hollande ne représentaient plus que quelques navires dans les registres de congés tenus à l'Amirauté de Marennes⁶. Quant à l'armement des flottes de commerce, activité connue pour attirer la main d'œuvre gyrovague des matelots⁷, jamais vraiment développée en Saintonge, elle connut une polarisation exclusive autour des grands ports, et initia des flux d'émigration temporaire vers Bordeaux ou La Rochelle⁸. Ces échanges commerciaux, maritimes et religieux n'étaient pas les seuls facteurs expliquant la présence d'étrangers dans la société saintongaise. La progressive nationalisation de la frontière maritime à

partir du règne de Louis XIV entraîna la militarisation du littoral et le stationnement de troupes, parfois recrutées hors des frontières du royaume. Enfin, comme l'ensemble des provinces de l'Ouest français, les pays d'entre Charente et Gironde furent associés à l'édification humaine de l'empire colonial français en Amérique du Nord. L'estuaire de la Seudre figurait parmi les bassins d'émigration des XVII^e et XVIII^e siècles⁹. Avec la fondation de Rochefort en 1666, son implication dans les rouages d'un Atlantique français fut renforcée¹⁰. Au rythme des guerres et des traités de paix, le littoral charentais s'est aussi reconverti en terre d'accueil des rapatriés venus de la Nouvelle-France ou encore des Isles à sucre (les Antilles)¹¹. Avec ses aléas, une présence étrangère se maintint donc en Saintonge maritime tout au long de l'Ancien Régime. La question de son ampleur et de sa qualité reste posée. C'est par une enquête dans les registres paroissiaux et protestants de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, menée dans vingt paroisses riveraines de la Seudre, que l'on se propose de traiter cette question¹². À travers les registres de baptêmes, mariages et sépultures, il sera d'abord question d'effectuer une modeste pesée globale, afin de cerner la consistance de cette population étrangère. Dans un second temps, on poursuivra l'enquête par la cartographie des lieux d'origine des migrants installés sur ces côtes et par la mise en perspective des « vagues » d'arrivées en fonction des cycles de la politique internationale. Enfin, c'est la question de l'insertion dans la société locale qui sera examinée autour de la question du mariage.

La « pesée » des étrangers au pays de Marennes

- 2 À la fin du XVIII^e siècle, le quartier maritime de Marennes s'étendait sur vingt paroisses et rassemblait environ 16 000 habitants. C'était un pays rural centré sur la Seudre, un modeste fleuve où seules les embarcations de faible tirant d'eau pouvaient remonter. Le territoire était aussi caractérisé par son unité physique, sensible dans le vocabulaire des contemporains qui parlaient volontiers d'Isles de Marennes et d'Arvert pour le désigner. L'ensemble du Quartier ainsi délimité ne dépassait pas les 25 kilomètres de long sur 20 de large. Il s'agissait enfin d'une région isolée du reste de la Saintonge. Au nord des Isles de Marennes, des zones de marais transformés en pâturages résultaient de prises médiévales. Au sud des Isles d'Arvert un important système dunaire prolongeait la côte landaise et longeait l'estuaire girondin.
- 3 Dans ce bout du monde, visité par des flottes du sel de moins en moins internationales, la présence de l'étranger sédentarisé, on disait autrefois « acclimaté », était rare. Sa recherche passe par l'exploitation d'une source classique, les actes de mariage. Les collections catholiques sont d'une qualité très inégale : les professions sont rarement mentionnées et les lieux de naissance des conjoints passés sous silence au profit des lieux de résidence. Quant aux registres protestants, ils sont assez nombreux et bien tenus, si bien qu'ils permettent des comparaisons entre les communautés, mais ils ont été sujets à des fluctuations, regroupant les conjoints de plusieurs paroisses au gré de la présence des pasteurs. En dépit de sa position littorale et des échanges ininterrompus qui l'affectent, le pays des Isles d'Arvert et Marennes se signalait par un régime très classique dans le domaine de la mobilité au mariage. La sédentarité était la règle et le comportement était celui de ruraux insulaires. On n'allait pas plus loin pour trouver une épouse¹³ que pour s'asseoir en face de son notaire¹⁴ ou pour enrôler un matelot sur une barque. Dans un tel contexte, la présence de l'étranger ne pouvait qu'être très minoritaire dans la société. Sur les 31 registres consultés, 21 se révèlent ainsi vierges de toute référence à des étrangers.

Les 10 registres restants en recèlent un nombre variable. On en recense un seul dans chacun des registres catholiques de Chaillevette, Mornac et Etaules, deux pour le registre catholique d'Arvert (1730-1749), quatre pour le registre protestant de La Tremblade (1738-1792), cinq pour chacun des registres catholiques de La Tremblade et Marennes (1670-1792) et vingt dans le registre protestant de Marennes (1757-1792). Par ailleurs, on dispose de six mariés étrangers dans le registre protestant d'Arvert (1752-1792) ainsi que de deux baptêmes exotiques, sur lesquels nous reviendrons en fin d'article. La répartition géographique des 44 étrangers mariés autour de la Seudre au xviii^e siècle étaient assez en phase avec les équilibres démographiques des paroisses. Marennes, le seul bourg du pays, enregistrait 25 époux étrangers parmi ses 4 800 habitants. La Tremblade et Arvert, les plus grosses paroisses des Isles d'Arvert (2 500 habitants chacune), en comptaient respectivement 9 et 8. Enfin, les villages d'Etaules, Chaillevette et Mornac n'en enregistraient qu'un seul chacun.

- 4 D'un point de vue archivistique, on ne dispose pas de la totalité des actes catholiques et protestants du pays considéré. Néanmoins, la représentation qui résulte de cette approche donne l'avantage aux protestants sur les catholiques. Les facteurs de mobilité attachés à l'histoire de cette communauté ne manquent pas. Nous aurons l'occasion de revenir sur chacun de leurs aspects économiques, militaires et confessionnels. Notons toutefois que le groupe protestant apparaissait singulièrement plus féminisé (12 femmes sur 30 étrangers) que le groupe catholique (4 sur 16). Cette migration féminine confirmait ce que les études sur les communautés protestantes ont établi du rôle des femmes chez ceux de la « religion prétendue réformée », à l'échelle européenne comme dans le cadre saintongeais. L'étude des origines sociales est fragilisée par le zèle très tiède des curés et des pasteurs dont le travail n'a livré à nos investigations que 15 métiers sur 46 étrangers recensés. Encore faut-il préciser que cet aperçu des origines socioprofessionnelles des époux mélange les métiers déclarés par les hommes et ceux des parents des étrangères venues se marier en Saintonge. À côté de la domination protestante, un regard sur cet échantillon permet de conclure à la sur-représentation des élites. Marchands et négociants (5) constituent ainsi le groupe le plus nombreux, suivi de près par les aristocrates et « gens vivant noblement » suivant l'expression de la fin de l'Ancien Régime (3). On pourrait leur associer la présence de l'allemande Jeanne Renars, qui épouse à Marennes un huissier du présidial, le 18 février 1747¹⁵ mais aussi celle de Marie-Angélique Chabosseau, fille d'un capitaine de Québec, venue se marier dans le village familial de Mornac avec un officier de marine, Jacques Jappie de La Tremblade¹⁶. La répartition des 5 représentants des catégories populaires – tous masculins – fait aussi place aux marins (2) aux côtés desquels on retrouve un paysan, un ouvrier et un soldat.
- 5 En guise de premier bilan, force nous est de constater que la présence des étrangers en Saintonge littorale était exceptionnelle à la fin du xviii^e siècle. Un croisement des données confessionnelles et socioprofessionnelles affine le profil de ces étrangers acclimatés à la suite de leur mariage, en Saintonge maritime. Ainsi observe-t-on une coïncidence entre les étrangers appartenant aux catégories populaires, la tendance à s'installer dans un village ou un bourg et l'appartenance à la confession catholique. En creux, la communauté étrangère protestante apparaissait plus bourgeoise, plus citadine et aussi plus féminine.

Les foyers d'émigration et leur logique

- 6 C'est de manière extrêmement sporadique que les étrangers apparaissent dans les registres de mariage des paroisses de la Seudre. Il n'est donc pas question d'évoquer ici l'existence de flux migratoires. En première lecture, la carte des origines des migrants permet de préciser des liens entre la présence des étrangers et l'intégration à l'espace atlantique. Dans un second temps, il convient de s'interroger sur la chronologie des arrivées. Entre guerre et paix, entre départs et retours des colonies, entre flux et reflux de la politique d'intolérance religieuse, un certain nombre de phases peuvent être identifiées.
- 7 Le premier enseignement tiré de la carte des origines tient à l'absence de tout représentant de l'aire méditerranéenne. À La Rochelle, alors même que les Italiens constituaient la cohorte la plus importante des matelots étrangers embarqués sur la flotte de commerce française, notamment durant les périodes de conflit, la rareté des installations définitives au sein de cette population flottante a déjà été soulignée¹⁷. Le second enseignement majeur de cette géographie tient dans le poids modeste des habitants de l'aire atlantique. Quatre Canadiens et autant de Flamands des Pays-Bas catholiques (Namur, Tournai et Bruges) composent l'essentiel de la cohorte, que complètent deux Irlandais¹⁸, un Portugais et un marin, Bernard Petit, né à Saint-Pierre-de-la-Martinique et marié par le pasteur d'Arvert, à une fille de pilote lamaneur du lieu¹⁹. L'essentiel de la cohorte d'étrangers provenait finalement d'Europe continentale et les migrants concernés devaient se singulariser en Saintonge par leur fort accent germanique. En effet, parmi les 32 continentaux recensés, Pierre Calvinina, venu du diocèse de Milan²⁰, et le marchand savoyard Blaise Gallons²¹ étaient les seuls « latins ». Étant donné la provenance des navires de la flotte du sel qui fréquentaient les salines saintongeaises à la fin du xviii^e siècle, la présence des marins hollandais parmi les immigrés était attendue. La façade maritime du domaine bourguignon, ouverte sur la Manche et la mer du Nord, est bien représentée mais les 4 mariages incluant un époux des Provinces-Unies impliquent cependant tous des femmes. Leurs origines sont bourgeoises et commerçantes pour 3 d'entre elles. Le mariage de Marie-Marguerite Brunswick, native de Middlebourg en Zélande, avec le marchand royannais Charles Mondon en avril 1770, illustre ce profil²². Si le commerce du sel restait un facteur d'acclimatation, cela l'était bien plus pour les bourgeois du sel que pour les marins. Les autres Hollandaises repérées dans les registres portaient les patronymes moins germaniques de Benesset et Godefroy. Ces dames entretenaient sans doute une tradition, celle du mariage au pays, déjà pratiqué par Mathieu Dumoulins, né au Danemark, et dont le curé de La Tremblade avait enregistré l'abjuration 3 jours avant son mariage en août 1691. On était là en présence d'une migration du retour, liée aux aléas de la Révocation²³.
- 8 En ce qui concerne l'immense majorité de la cohorte continentale, le lien marchand ou maritime peut difficilement être invoqué. Autour d'un arc calviniste tendu de la Suisse aux Provinces-Unies et passant par la Rhénanie-Palatinat, on trouvait les lieux d'origine de 25 des migrants arrivés au xviii^e siècle. Leurs patronymes germaniques, ainsi que ceux de leurs parents, les excluent *a priori* de toute référence au Refuge. La grande proximité de 9 mariages, devant le pasteur de Marennes en l'année 1764, invite à rechercher dans l'histoire du xviii^e siècle d'autres facteurs d'explication. Le règne de Louis XIV (1643-1715) a abrité 10 mariages impliquant des étrangers. Surtout issue de l'aire atlantique, il s'est agi

d'une immigration de catholiques : Irlandais, Canadiens, Flamands, Portugais et même un couple, Jacques Michel et Isabel Maybeer, venus « tous deux du pays de Suisse », et pour lesquels le curé de Marennes reçut le secours d'un interprète²⁴. En comparaison de cette phase d'ouverture les décennies qui précèdent la guerre de Sept Ans paraissent bien ternes. Entre 1715 et 1756 on n'enregistre que trois mariages d'étrangers en Saintonge, ceux de deux Flamands et de Pierre Fréquent, marin de l'île Royale, marié à Catherine Souffert de Chaillevette, en septembre 1747²⁵. Tous passent devant le curé si bien qu'on peut les supposer catholiques. La période qui couvre la guerre de Sept Ans (1756-1763) et son immédiat après guerre rassemble à elle seule 19 mariages impliquant un étranger. Le profil confessionnel change du tout au tout, avec 18 étrangers passés devant le pasteur à Marennes. Il s'agit là de l'avatar local d'une tragédie coloniale du siècle des Lumières : l'expédition de Kourou²⁶. Résolu à relever l'Amérique française après la perte du Canada, le duc de Choiseul avait convaincu la Cour de recruter quelques milliers de colons allemands que l'on fit transiter par le Centre-Ouest avant de les expédier via Rochefort vers la Guyane. À Marennes, ces mariés protestants ont tous été unis en trois vagues : 3 juin, 28 juillet et 24 décembre 1764. Seulement de passage en Saintonge, ils sont ensuite allés grossir les rangs des colons, sacrifiés par l'impréparation de leur implantation aux îles du Salut. Au cours de la dernière période, qui va de l'année 1765 à la Révolution, 14 étrangers sont signalés dans les registres. Les profils se font plus divers. L'apaisement des tensions religieuses²⁷ est à la source d'un appel d'air en direction des calvinistes étrangers. L'arrivée des quatre Hollandaises déjà citées, vraisemblablement rentrées du Refuge, illustre bien cette évolution à laquelle on peut associer deux mariages. Henry Simon et Marie-Barbe Trap, tous deux venus de Haute Alsace et mariés le 18 septembre 1782 s'unissent ainsi devant le pasteur de Marennes²⁸ comme le font aussi avec des filles du pays les soldats suisses Frédéric Büller et Jean Schilty²⁹, sans doute attirés en France par la guerre d'indépendance américaine (1778-1783). Quant aux catholiques, leurs motivations semblent difficiles à interpréter même si on retrouve dans leurs rangs deux « rapatriés » de la Nouvelle France : Marie-Angélique Chabosseau de Québec, déjà citée, et Pierre Renaud de Louisbourg, marié à Marie Palmade par le curé de Marennes, en 1784³⁰.

- 9 En dépit de la modestie de l'effectif étudié, la géographie des lieux d'origine et la chronologie des mariages impliquant des étrangers en Saintonge littorale permettent d'avancer quelques conclusions. Alors que la région est connue pour son intégration aux grands flux d'échanges européens et mêmes mondiaux, c'est plutôt son statut de zone frontière qui explique son ouverture internationale au plan humain. En effet, les facteurs de migration se rapportent pour la plupart à la fonction militaire de ce littoral ou bien à ses liens avec un Atlantique français bien mieux défini en termes coloniaux ou religieux que commerciaux.

Entre intégration et marginalité

- 10 La typologie des migrants rencontrés en Saintonge à la fin du xviii^e siècle fait la part belle, au niveau de leurs motivations, aux conséquences des grandes respirations de la politique internationale. Avec les limites liées à l'inégal enregistrement des métiers, on peut attester de l'existence d'une petite élite de mérite et de naissance, hommes et femmes venus nouer des alliances dans un pays où les ramenait une quelconque notion d'intérêt. Pour l'immense majorité, force est de constater que c'était souvent le hasard qui guidait

les étrangers venus s'installer au pays de la Seudre. Dans ces conditions, la question de l'intégration par le mariage prend tout son sens.

- 11 Le groupe des étrangers dont le mariage a été enregistré dans le pays de Seudre se caractérise en premier lieu par une forte féminisation. En effet, 16 femmes figurent parmi les 44 conjoints rencontrés dans les registres paroissiaux et protestants. Cette statistique est largement déformée par le trompe-l'œil de l'émigration coloniale. De manière tout à fait classique s'agissant des migrants partant peupler l'Amérique, de nombreux mariages ont en effet uni des étrangers entre eux, avant l'embarquement pour traverser l'Atlantique. On peut ainsi retirer du lot 18 personnes, 9 couples appartenant à la cohorte des Allemands de Choiseul, et mariés par le pasteur de Marennes. Pour le migrant de passage, à la manière des engagés pour le Canada, la problématique de l'intégration en Saintonge n'avait aucune signification. Un couple de Suisses figure aussi dans les registres catholiques de Marennes, unis à l'église sous le règne de Louis XIV. La réalité de l'immigration féminine en Saintonge peut donc être appréhendée autour de 6 cas : 5 filles de la diaspora protestante et une canadienne catholique. Si l'on met à part la Hollandaise Marie Vandergen, épouse de Charles Nadeau, paysan à Arvert³¹, on a affaire à des mariages entre gens « de condition ». Ainsi, Jeanne Godefroy, née à « Torgos en Hollande » épousait-elle Jean Saboureau, marchand d'Arvert, devant le pasteur de ce village le 30 décembre 1773³². Quant à la demoiselle Chabosseau de Québec, déjà citée, elle rentrait au pays pour épouser un officier de marine. Ces 6 mariages étaient également caractérisés par l'adéquation entre le lieu de résidence de l'époux et le lieu de célébration du mariage : l'intégration de ces dames devait en être facilitée.
- 12 Du côté des hommes, 18 unions mixtes peuvent être étudiées. L'union avec une épouse domiciliée là où le mariage était célébré domine (12 cas). C'est dans ce cadre que l'on observe les mariages entre gens « de condition ». Par exemple, en 1763, le négociant flamand Léopold de Bonnay épousait à La Tremblade une demoiselle Chaillé La Couture, fille d'un négociant « vivant noblement³³ ». De même, Jean-Christien Blossfeld négociant et écuyer originaire de Saxe, épousait à Arvert « Marie Charlotte Leneuf de Beaupapin de la Valière, fille de Philippe, écuyer et de Marie Charlotte d'Accariote » tous les deux villageois de d'Arvert³⁴. Ce modèle de mariages entre élites cohabitait avec une homogamie entre gens plus modestes. C'était le cas pour Pierre Fréquent, marin de l'île Royale déjà rencontré, époux d'une fille d'un pilote de Chaillevette. Derrière cette apparente banalité de comportements matrimoniaux, certains étrangers ne convoiaient pas avec une épouse domiciliée dans la paroisse où leur mariage était enregistré. L'intégration sociale prenait donc la forme d'une union entre « étrangers », d'échelles différentes. Ainsi en 1759, Jean-Rodolphe Ernst, négociant de Berne en Suisse, épousait-il à Marennes Marie-Magdelaine Grenot, de Saint-Pierre d'Oléron. En 1783, l'Italien Pierre Calvinina épousait quant à lui à La Tremblade, Marie-Anne Georget, habitant Le Douhet, près de Saintes. La fréquence de ce type d'union s'élevait au tiers des migrants masculins recensés, ce qui était très significatif, dans un contexte rural où un tel schéma était très marginal.
- 13 Hors les liens du mariage, la spécificité maritime du pays de Seudre s'illustrait enfin à travers la présence de deux baptêmes exotiques, rencontrés dans les registres d'Arvert. D'une part, le 9 juin 1760, le curé d'Arvert baptisait « le nommé Jean Baptiste, nègre de la nation Hibeau, appartenant à M. Jacques de Queux, 22 ans, chevalier de l'ordre militaire de St-Louis, demeurant à Arvert³⁵ ». D'autre part le 9 mars 1769, le pasteur protestant d'Arvert baptisait « un certain sauvage amené de l'île de Saint Pierre au Canada par

Maître Michel Paquinet, lequel sauvage a dit être le fils d'un nommé Turlide auquel nous avons donné le nom de Jacques³⁶ ». Bien connue dans les villes de la région³⁷, la présence de ressortissants extra-européens est l'une des curiosités de l'étude de la population étrangère dans cette zone rurale. L'intégration atlantique de ce pays de marins et de négociants qu'était la Saintonge maritime suffit en tout cas à expliquer ce phénomène tout aussi marginal que significatif.

- 14 Parmi les 46 migrants présents au XVIII^e siècle en Saintonge maritime, un gradient de situations pouvait donc être observé. Une petite moitié d'entre eux (18), les « Allemands » de l'expédition de Kourou, n'étaient que de passage mais leur présence était révélatrice du rôle de porte du Nouveau Monde que jouait sous l'Ancien Régime l'ensemble du littoral atlantique français. Parmi les migrants définitifs, une étroite minorité exclusivement masculine ne trouvait apparemment pas dans le mariage la clé d'une intégration réussie : les épouses de ces hommes n'étaient pas elles-mêmes originaires de la paroisse. Il restait donc un gros tiers des migrants (6 femmes et 12 hommes) pour attester par leur mariage en Seudre d'une intégration réussie, passant souvent par une homogamie aristocratique, commerciale ou maritime.

- 15 Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le pays de Marennes se caractérise par une très étroite capillarité aux phénomènes d'immigration. Sa progressive spécialisation dans une économie extravertie explique largement cette évolution. Le temps des marchands du sel et du vin, venant négocier eux-mêmes leurs marchés à Brouage ou Marennes étant révolu, le principal facteur de mobilité avait disparu. Débusqués dans les registres de mariage principalement, 46 étrangers viennent néanmoins s'acclimater au sein de ce petit pays, qui compte peu ou prou 4000 feux, soit 16000 habitants. Cette très modeste représentation (0,3 %) étonne par sa diversité d'origines, d'histoires et de destins. La cohorte ainsi définie s'illustre par un partage assez équitable entre catholiques et protestants, et, pour ce que nous en disent les sources, elle est moins le fait de gens de peu que des membres de l'élite d'Ancien Régime (aristocrates, bourgeois). Assez étonnante est la féminisation du groupe, avec un tiers des migrants recensés. Plus frappant est le caractère continental des attaches géographiques, liées à une aire culturelle germanique plus continentale (Suisse, Rhénanie) que littorale (Provinces-Unies, Flandre). L'une des clés réside dans le fait que l'ensemble du siècle des Lumières est traversé par un lent mais continu mouvement de retour au pays pour les exilés de la Révocation, mais pas seulement. L'ouverture atlantique n'intervient quant à elle que de manière ponctuelle. Marquée par son appartenance aux élites, une rare population de « rapatriés » de la Nouvelle-France vient sporadiquement s'installer sur un littoral où la ramènent peut-être quelques affaires ou des solidarités familiales. Plus populaire et étonnant est le passage d'une partie des Allemands enrôlés dans l'affaire de Kourou sous le ministère Choiseul. Mariés à Marennes, ces gens de passage, représentent la moitié de l'effectif d'étrangers repérés dans les sources. Si on met de côté ces 10 mariages, entre « pays », avant leur passage vers la Guyane, force est de constater que les stratégies matrimoniales dessinent deux profils très nets. Autant le mariage est un gage d'intégration pour les migrants atlantiques, appartenant aux élites sociales, autant il conforte en quelque sorte le caractère fragile et provisoire de l'installation chez les autres. Certes, les filles venues de Hollande, dans le cadre d'une immigration huguenote

du retour, trouvent toutes un époux natif de la paroisse où elles convolent. En revanche, le migrant masculin semble avoir plus de mal à trouver sa place sur le marché matrimonial rural du pays de Marennes et son épouse n'est, dans un tiers des cas, pas originaire de la paroisse où ils s'unissent. Pour finir, on rappellera que l'ouverture atlantique a aussi entraîné son lot de migrations forcées, dans le cadre d'un esclavage domestique, dont témoigne la présence d'un « sauvage » et d'un « nègre » à Arvert, gros bourg éponyme d'une presqu'île connue pour son rôle de vivier de capitaines au long-cours et d'officiers de Marine. Quoique modeste et extrêmement marginale, l'immigration en Saintonge maritime à la fin du XVIII^e siècle présente donc toute la gamme des situations probables alors, dans un contexte religieux, commerçant et atlantique, à l'apogée de la marine à voile.

NOTES DE FIN

1. HUETZ DE LEMPS, Christian, *Géographie du commerce bordelais à la fin du règne de Louis XIV*, Paris, Mouton, 1975.
2. DELAFOSSE, Marcel et LAVEAU, Claude, *Le commerce du sel de Brouage aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, A. Colin, 1960.
3. SEGUIN, Marc, « Brouage aux XV^e et XVI^e siècles », dans GUILLEMET, Dominique, et AUGERON (dir.), Michaël, *Champlain, les portes du Nouveau-Monde, La Crèche*, Geste éditions, 2005.
4. MIOT-DUCLUZEAU, Francine (dir), *Histoire des protestants charentais (Aunis, Saintonge, Angoumois)*, Paris, Le croît vif, 2001.
5. Un intéressant développement sur la famille Conte de Chaillevette dans COMBEAUD Bernard, *Bordeaux corsaire*, Paris, Mollat, 1997.
6. Dans le cadre du programme ANR Navigocorpus, une vingtaine de Hollandais peuvent être identifiés au mouillage à Marennes sur l'année 1787, parmi 1172 mouvements de navires, Arch. nat., G 5117.
7. CABANTOUS, Alain, *Les Citoyens du large. Les identités maritimes en France (XVII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Aubier, coll. « Historique », 1995 ; SAUZEAU, Thierry, « Entre nomades et habitués : les marins étrangers de la flotte marchande à La Rochelle et Rochefort à la fin du XVIII^e siècle », Colloque franco-allemand *Les Étrangers dans les villes portuaires*, La Rochelle-Brouage, 7-9 déc.2006, actes à paraître.
8. SAUZEAU Thierry, *Les Marins de la Seudre (XVIII^e-XIX^e siècles)*, La Crèche, Geste Editions, coll. « Pays d'histoire », 2005.
9. DEBIEN, Gabriel, « Engagés pour le Canada au XVII^e siècle, vus de La Rochelle », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. VI, n° 2, p. 177-233 et vol. VI, n° 3, p. 374-407, Montréal, 1952.
10. GUILLEMET, Dominique et AUGERON, Mickaël (dir.), *Champlain, les portes du Nouveau-Monde op. cit.*, La Crèche, Geste éditions, 2005.
11. PUAUD, O., *Les marins rapatriés de la Nouvelle France dans les ports du Centre-ouest (1740-1815)*, Mémoire de Master 2 d'histoire, Poitiers, 2006.

12. Collections numérisées accessibles en ligne à partir du portail des archives départementales de la Charente-maritime : [http://www.cg17.fr/conseil_general_17/archives_departementales/accueil_archives.htm].
13. PÉRET, Jacques, « Mobilité sociale et géographique en pays d'Arvert (XVIII^e-XIX^e siècles) », *Les Sociétés littorales du Centre Ouest atlantique*, colloque GERHICO, Rochefort, 1995, Poitiers, SAO éd., 1996.
14. PAPOT, C., *Vivre à Marennes dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle*, Mémoire de DEA d'histoire, Poitiers, 2005.
15. Collection communale, fonds non coté, registre paroissial des baptêmes, mariages et sépultures (désormais BMS) de Marennes (1739-1748).
16. Arch. dép. de Charente-maritime, 2 E 259/1, registre BMS de Mornac (1739-1792).
17. SAUZEAU, Thierry, « Entre nomades et habitués : les marins étrangers de la flotte marchande à La Rochelle et Rochefort à la fin du XVIII^e siècle », Colloque franco-allemand Les Étrangers dans les villes portuaires, La Rochelle-Brouage, 7-9 déc. 2006, actes à paraître.
18. CLARKE DE DROMARTIN, P., « De l'assimilation des étrangers dans l'ancienne France : mémoires d'une famille irlandaise catholique victime du traité de Limerick (1691-1914) », dans le Bulletin du Centre d'Histoire des espaces atlantiques, Bordeaux, n° 6, 1993.
19. Collection communale, fonds non coté, registre protestant des BMS d'Arvert (1778-1792).
20. Collection communale, fonds non coté, registre paroissial des baptêmes et mariages de La Tremblade (1776-1792).
21. Collection communale, fonds non coté, registre BMS de Marennes (1622-1640).
22. Collection communale, fonds non coté, registre protestant des BMS d'Arvert (1752-1778).
23. AUGERON, Mickaël, POTON, Didier et VAN RUYMBECK, Bertrand, *Les Huguenots et l'Atlantique. Pour Dieu, la cause ou les affaires*, à paraître.
24. Collection communale, fonds non coté, registre BMS de Marennes (1622-1640).
25. Collection communale, fonds non coté, registre paroissial BMS de Chaillevette (1747-1770).
26. THIBAUDAULT, Pierre, *Échec de la démesure en Guyane : autour de l'expédition de Kourou, une tentative européenne de réforme des conceptions coloniales sous Choiseul*, Paris, L'Harmattan, 1995.
27. TOUROUDE, Georges, *De l'oppression à la liberté, histoire des communautés saintongaises huguenotes et de leur pasteur du désert, Jean Jarousseau (1729-1819)*, La Rochelle, La Langrotte, 1992.
28. Collection communale, fonds non coté, registre pastoral BM de Marennes (1757-1792).
29. Collection communale, fonds non coté, registre pastoral BMS d'Arvert (1778-1792).
30. Collection communale, fonds non coté, registre pastoral BM de Marennes (1757-1792).
31. Collection communale, fonds non coté, registre paroissial BMS d'Etaules (1728-1792).
32. Collection communale, fonds non coté, registre pastoral BMS d'Arvert (1778-1792).
33. Collection communale, fonds non coté, registre pastoral BM de La Tremblade (1752-1792).
34. Collection communale, fonds non coté, registre pastoral BMS d'Arvert (1778-1792).
35. Collection communale, fonds non coté, registre paroissial BMS d'Arvert (1728-1792).
36. Collection communale, fonds non coté, registre pastoral BM d'Arvert (1752-1778).

37. TREUIL, Aline, DENIER, Valérie et GUILLEMET, Dominique, « Des amérindiens en Centre-Ouest aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans GUILLEMET, Dominique et AUGERON, Mickaël (dir.), *Champlain, op. cit.*, La Crèche, Geste éditions, 2005, p. 157-160.

RÉSUMÉS

Avant 1789, les côtes de Saintonge étaient ouvertes au commerce international. Les marchands de l'Europe du nord et leurs flottes venaient sur ces côtes pour acheter le sel de Brouage. Malgré tout, les migrants installés dans cette région étaient rares, par exemple dans les registres de mariage. Ils venaient plus souvent pour d'autres raisons que pour le commerce. La Saintonge recevait la plupart des migrants pour des raisons de politique coloniale. La plupart étaient des migrants temporaires et venaient de l'espace germanique. Ils furent envoyés sur les côtes atlantiques avant de traverser l'océan et de commencer une nouvelle et dangereuse vie en Guyane. D'autres vinrent du Canada français après la conquête anglaise. D'autres vinrent finalement en Saintonge pour retrouver leurs origines, comme les fils de la diaspora protestante.

Before 1789, the coasts of Saintonge were opened to international trade. The traders of northern Europe and their fleets came on those shores in order to buy the salt of Brouage. Nonetheless the migrants installed in this land were rare, for example in the marriage registers. They came more often for reasons other than trade. The Saintonge received most of its migrants because of French colonial policy. Most of them were temporary ones and came from Germanic countries. They were sent to the Atlantic coast before crossing the ocean and beginning a new but dangerous life in Guyana. Some other came from French Canada after the English conquest. Other people came finally in Saintonge, back to their origins, as the sons of the Protestant diaspora.

INDEX

Thèmes : Saintonge

Index chronologique : XVIII^e siècle

AUTEUR

THIERRY SAUZEAU

Maître de conférences d'histoire moderne Université de Poitiers Groupe d'Études et de Recherches Historiques du Centre-Ouest – EA 4270